

Granotes

Retrospective
Les temps forts
de 2008

Pages 6-7



Notre nouveau logo



Communication

Une nouvelle image pour la ville..... **Page 3**

Travaux

Le tour d'horizon des chantiers..... **Pages 4-5**

Rétrospective

2008 : retours sur les temps forts de l'année..... **Pages 6-7**

Environnement

Les "Enfants de la Mer" à l'affiche du développement durable..... **Pages 8-9**

Vie municipale

Au fil des dossiers du conseil Les dégâts de la tempête PPRN : le conseil municipal lance un recours..... **Pages 10-11**

Animations

Façades illuminées : le palmarès En piste pour le carnaval..... **Pages 12-13**

Zooms

Retours sur l'actualité..... **Pages 14-15**

Agenda

Les rendez-vous..... **Page 16**



Directeur de la publication

Pierre Aylagas,
Maire d'Argelès-sur-Mer
Allée Ferdinand Buisson
66700 Argelès-sur-Mer
Tél. 04.68.95.34.58

Rédaction et Maquette

Service Communication

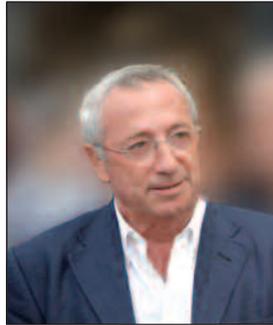
Crédits photographiques

Service Communication ;
L. Recha ; P. Mahé ; E. Sourget
et J-C. Lespagnol (p 8) ; J. Alain
(p 13)

Imprimerie

Imprim' Agly (Estagel).

Éditorial



Argelès-sur-Mer la naturelle

Pierre Aylagas

Maire d'Argelès-sur-Mer
Président de la Communauté
de Communes Albères-Côte Vermeille
Conseiller général

Vous l'avez découvert lors des vœux du conseil municipal ou bien sur les documents publiés par l'Office municipal de tourisme. Argelès-sur-Mer la naturelle est le nouveau slogan qui accompagne le nouveau logo de la ville.

Il est simple, facilement identifiable et correspond pleinement à l'image de notre commune. A l'image que nous en avons, nous, les Argelésiens, mais aussi à l'image que s'en font les 700 000 touristes qui fréquentent Argelès-sur-Mer chaque année.

A ce titre, les résultats des enquêtes lancées par l'Office municipal de tourisme sont édifiantes. Tous désignent notre patrimoine naturel comme notre principal atout. Tous mettent en avant la qualité de notre environnement et la proximité mer - montagne comme un avantage indéniable.

Nous, habitants d'Argelès-sur-mer, nous le savions déjà. Notre nouveau logo nous permettra de mieux le faire savoir.

Un certain nombre de communes ont utilisé le prétexte de la crise pour décider de supprimer la soirée des vœux du conseil municipal. Je l'ai dit devant un millier d'Argelésiens le 9 janvier, je le réécris aujourd'hui : annuler ce rendez-vous républicain relève pour moi de la démagogie pure et simple.

Tout dépend, bien entendu, du type d'événement auquel les citoyens sont conviés. A Argelès-sur-Mer, le coût de la soirée n'atteint même pas les 5 000 euros. Il n'y pas de repas offert à l'ensemble des participants et encore moins de feu d'artifice. Il n'y a jamais eu de films de plusieurs milliers d'euros à la gloire de la ville et c'est en toute simplicité que nous nous retrouvons. Dans ces conditions, maintenir cette soirée citoyenne était tout à fait naturel.

Le carnaval d'Argelès-sur-Mer est un des plus courus du département grâce, notamment, au travail réalisé en amont par les associations locales. Le comité des fêtes qui, pendant des années, en était la cheville ouvrière a décidé de se dissoudre fin 2008. Je tiens à saluer le travail remarquable de tous celles et ceux qui ont participé aux multiples animations -carnaval, marché de Noël, Saint Côme et Saint Damien- portées par le comité.

C'est donc l'Office municipal d'animation qui a désormais la charge du carnaval et des festivités tout au long de l'année. Soit directement, quand il en sera l'organisateur, soit indirectement quand il apportera son concours logistique et technique.

Il n'en demeure pas moins que l'Office ne pourra seul tout assumer. Il aura toujours besoin de la participation du milieu associatif pour mettre en oeuvre une programmation de qualité. Dans ce domaine, nous savons que nous pourrions compter sur l'implication des associations qui sauront répondre présentes.

Une nouvelle image pour la ville

L'ancien datait de 1987... La ville vient de se doter d'un nouveau logo et d'une nouvelle signature : Argelès-sur-Mer la naturelle. Il accompagnera désormais toute la communication de la commune et de l'Office municipal de tourisme.

An nouveau logo, nouveau slogan. La nouvelle signature de la ville a été présentée officiellement lors de la soirée des vœux du conseil municipal aux Argelésiens. L'Office municipal de tourisme avait pris les devants en l'utilisant dans ses campagnes de communication depuis l'été dernier.

Réalisé par une agence de communication de Perpignan, le nouveau logo comprend 4 couleurs : du bleu pour les éléments (air et eau), du vert pour la nature, de l'orange pour la vitalité et du fuchsia pour la modernité. La typographie retenue,



proche de l'écriture manuscrite, veut symboliser l'authenticité et la simplicité.

Le logo est accompagné d'une nouvelle signature : Argelès-sur-Mer la naturelle. Logique pour la seule commune de France à posséder 2 réserves naturelles nationales - le Mas Larriou et la

Forêt de la Massane - sur son territoire.

L'ensemble -logo et signature- symbolise la nature, la convivialité et l'authenticité, trois caractéristiques fortes que l'on retrouve dans toutes les enquêtes d'opinion ayant trait à Argelès-sur-Mer.

Cette nouvelle image de marque sera déclinée par l'Office municipal de tourisme pour toutes ses campagnes de communication, tant en France qu'à l'étranger. Progressivement, elle sera visible sur la signalétique, le papier à lettres, les documents d'information et les véhicules de la commune.

Vous trouverez dans ce Granotes une planche comprenant 8 auto-collants avec ce nouveau logo.

N'hésitez pas à l'apposer sur votre véhicule à 2 ou 4 roues et sur tout autre support, vous deviendrez ainsi les premiers ambassadeurs de notre ville.

Citoyenneté : les médaillés d'honneur de l'année

Les vœux du conseil municipal aux Argelésiens sont l'occasion de distinguer et de récompenser des femmes et des hommes pour leur engagement citoyen. Un engagement qu'ils mettent au service d'une ou de plusieurs associations ou auprès de personnes âgées et en difficulté.

Marie-Jeanne Porteix :

elle s'investit en faveur des pensionnaires de la maison de retraite et des handicapés de l'Albe. Elle participe activement à l'opération "Un Noël pour Tous."

Roland Clause :

il préside la très active association Arts et Loisirs. Il est également vice-président de l'école de musique après avoir été élève des cours de guitare et de piano.

Danielle Battlo :

après avoir été pendant des années secrétaire de l'association de défense des résidents et de l'environnement, elle en



assume depuis 2008 la présidence. A ce titre, elle est l'interlocutrice de la ville pour la qualité de vie, notamment dans le secteur de la plage.

Hélène Esclopé :

elle assume la présidence de l'école de musique qui compte 240 élèves et 10 professeurs. Depuis 1995, elle a créé une classe de chant, de gospel,

une chorale d'enfants, et des cours de solfège.

En 2008, l'école de musique a été à la base de la création de la nouvelle harmonie municipale.

Cette soirée a également vu **Danilo Pillon**, adjoint au maire chargé de l'animation, recevoir la médaille d'honneur communale d'argent pour ses

20 années au service des Argelésiens au sein des différentes équipes municipales. Enfin, l'adjudant-chef **Serge Madern** et le caporal-chef **Jacques Torrent**, ont reçu la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers, échelon argent pour 20 années de service au centre de secours et d'incendie d'Argelès-sur-Mer.

Le tour d'horizon des chan

Route de Collioure

A partir du rond-point de Valmy jusqu'à l'intersection menant au Racou, le conseil général vient de commencer des travaux pour créer sur cette voie départementale une piste cyclable bi-directionnelle.

La réalisation de cet équipement, destiné à renforcer la sécurité des piétons et des cyclistes, va nécessiter l'abatage de 18 platanes. Ils seront remplacés par un alignement végétal constitué de chênes verts, espèce déjà plantée au bord de la piste cyclable située entre le rond-point de Valmy et celui de Charlemagne.

La nouvelle piste cyclable sera aménagée sur le coté gauche de



la chaussée en direction de Collioure. D'une largeur de 3 mètres, elle sera protégée de la circulation automobile par un

muret de 50 centimètres. Elle pourra être empruntée par les cyclistes et les piétons dans les deux sens.

A l'intersection avec la RD 981, la piste cyclable sera prolongée d'une centaine de mètres en direction du Racou.



Maison des associations

Les travaux d'aménagement de la Maison des associations sont entrés dans leur dernière phase.

Ce sont actuellement les entreprises du second oeuvre (électricité, carrelage, peinture) qui interviennent sur le site.

L'ouverture du bâtiment est prévue dans quelques semaines, vraisemblablement au début du printemps.



Avenue de Charlemagne

Les travaux de construction de l'Institut médico-éducatif qui sera géré par l'association "Prendre soin de la personne en Côte Vermeille et Vallespir" ont commencé.

Après les travaux de débroussaillage, les entreprises de gros oeuvre viennent de débiter leur intervention.



Rue de la Rivière

A côté du lavoir et des bains-douches, la ville vient de faire procéder à la réfection de la chaussée de cette rue située sur la rive droite de la Massane.

tiers en cours

Centre plage

La première tranche des travaux de modernisation du secteur compris entre le rond-point de l'Arrivée et le rond-point de l'Office municipal de tourisme a débuté le 12 janvier.

Dans un premier temps, elle a consisté en la création sous le rond-point de l'Arrivée d'un réseau de collecte des eaux pluviales dans le cadre du plan général prévu pour la plage.

Les entreprises ont installé les buses nécessaires à cette collecte.

Déjà, le terre-plein central qui séparait les deux voies de circulation a été supprimé. L'espace gagné permettra de créer une nouvelle voie en site propre, exclusivement réservée au petit train et une piste cyclable.

Les trottoirs situés devant les commerces de l'avenue des



Platanes seront élargis et une esplanade piétonne sera créée sur la partie sud de l'avenue des Palmiers, entre le stand de la cave coopérative et le rond-point de l'Arrivée.

Cette première tranche, qui sera terminée avant Pâques, comprend également l'installation d'un nouveau mobilier urbain et d'appareils d'éclairage.

La seconde tranche comprise

entre la rue des Oeillets et le rond-point de l'Office municipal de tourisme sera réalisée après la saison estivale.



Place Alabadie

La rénovation du pavage de la place Saint Côme et Saint Damien est maintenant terminée.

Le chantier s'est déplacé place Alabadie où une opération de pavage partiel est en cours.

Elle se poursuivra sur le même type de rue de la Solidarité avant l'installation, au mois d'un mars, d'un nouveau mobilier urbain (potelets et jardinières) et l'enfouissement des réseaux de cette rue.

Rappelons que les réseaux avaient été rénovés par la Communauté de communes avant l'été.

Piste de la Massane

Dans les Albères, la piste de la Massane vient de se refaire une jeunesse puisque la partie comprise entre le bassin et le Roc del Gorb vient d'être rénovée sur une longueur de 3 100 mètres.

Les travaux ont été financés par la Direction départementale de l'agriculture et la ville d'Argelès-sur-Mer.

Cette réfection sera particulièrement appréciée des randonneurs souhaitant rejoindre la place d'Armes, la Tour de la Massane ou le refuge des Couloumates.



2008 : retours sur les temps

C'est en **Janvier** que débutent les travaux de rénovation des tennis municipaux avenue Molière. Ils commencent par le court couvert qui voit la réfection de la charpente métallique, des pylônes, de la toiture et de la surface. Ils se poursuivent par la rénovation de courts 4 et 5 pour le changement des grillages de protection et de la résine couvrant les sols.

D'autres installations sportives ont été modernisées en 2008 comme le dojo qui a vu la pose d'un nouveau tatami et le stade Gaston Pams où le toit de la tribune a été refait.

En **Février**, le conseil municipal adopte d'importantes délibérations en matière d'urbanisme. En premier lieu, celle concernant la révision du Plan d'occupation des sols pour le nouveau lotissement communal de Taxo. L'emprise retenue concerne un espace de 6,5 hectares destiné à accueillir 103 parcelles et un programme de 93 appartements. Les travaux de viabilisation commenceront au dernier trimestre 2009.

En février toujours, le conseil municipal décide de l'ouverture de 2 zones à l'urbanisation : 12 hectares dans les secteurs de l'ancienne route de Collioure et du chemin de Charlemagne ; 1 hectare dans le secteur des Champs de Cadaques.

En **Mars**, la liste "De la passion pour Argelès-sur-Mer", conduite par Pierre Aylagas remporte largement les élections municipales dès le premier tour de scrutin. Elle obtient 68,85% des voix contre 31,15% à la liste menée par Martine Calais. La participation s'élève à 77%. Le 16 mars, Pierre Aylagas est réélu maire d'Argelès-sur-Mer. Le nouveau conseil municipal compte 15 nouveaux élus dont 9 femmes. Après le décès de Christiane Togni au mois de mai, Catherine Arsant fait son entrée au sein de l'assemblée.

En **Avril**, la transformation des locaux de l'ancien Weldom en Maison des associations commence. Ce nouvel équipement est divisé en 4 parties : une salle de réunion, une salle de sports, une salle dédiée à l'association Arts et Loisirs et, enfin, une salle modulable réservée aux jeux de l'esprit. 4 bureaux seront mis à la disposition d'associations argelésiennes. A l'extérieur du bâtiment, sur l'ancien parking, deux structures abriteront 5 bureaux pour d'autres associations. La Maison des associations ouvrira au printemps 2009.

Au mois de **Mai**, la toute nouvelle harmonie municipale effectue sa première sortie officielle. Composée de 25 musiciens, dont plus de la moitié est issue de l'école de musique, l'harmonie a depuis participé à toutes les cérémonies patriotiques qui rythment la vie locale. Elle s'investit également lors des manifestations associatives ou municipales.

En **Juin**, la route de la Mer est rouverte à la circulation après plusieurs mois de travaux.

Cyclistes et piétons disposent désormais d'un espace de circulation en site propre, sécurisé par des barrières du côté droit de la chaussée dans le sens plage-village.



forts de l'année



Au mois de **Juillet**, la seconde édition des Déferlantes d'Argelès-sur-Mer confirme le succès du premier festival. Avec des têtes d'affiche comme Hubert-Félix Thiéfaine et Paul Personne, Peter Doherty et les Babyshambles, Dyonisos et Arno, Valmy fait le plein pendant 2 soirs.

Les Déferlantes sont le point d'orgue d'un été résolument festif où le concert gratuit de la Nouvelle Star rassemble 25 000 spectateurs le soir du 15 août.



Le mois d'**Août** voit le retour après restauration par le Centre départemental de conservation de 2 oeuvres d'art.

La statue de Marie-Madeleine réintègre la chapelle Notre-Dame-de-Vie et l'église Notre-Dame-del-Prat accueille le fragment de prédelle baptisé Saint-Roch et l'Ange guérisseur.

Ces deux restaurations préfigurent celles engagées au dernier trimestre 2008 dans l'église Notre-Dame-del-Prat : celle du retable majeur et celle du retable du Christ, opérations qui sont le symbole de l'attention portée au riche patrimoine historique argelésien.



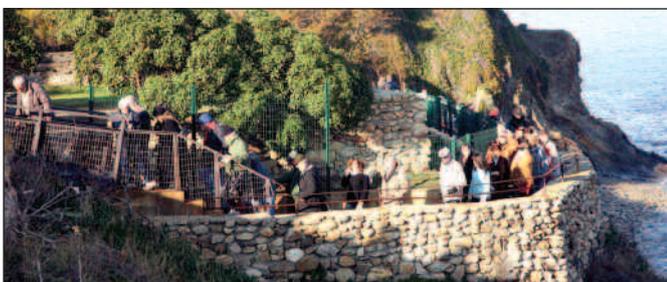
Au mois de **Septembre**, à l'occasion de la célébration de la Saint Côme et Saint Damien, le Foment de la sardane célèbre avec faste son 50^e anniversaire. Créé en 1958 par le regretté Jeannot Arnal, le Foment a traversé un demi-siècle d'histoire argelésienne en étant fidèle à son principe fondateur : promouvoir la culture catalane et plus particulièrement la sardane.

Grâce à l'Aplec de Valmy, aux initiations données l'été place Saint Côme et Saint Damien et au rendez-vous hebdomadaire du vendredi, le Foment se pose en gardien de la catalanité.



En **Octobre** débutent les travaux préparatoires à la construction de la liaison entre la route de Saint-Cyprien et la voie express Argelès-sur-Mer-Perpignan.

A l'est, la voie débutera entre le pont du Tech et celui de la Riberette sur la route du Littoral. A l'ouest, elle débouchera entre les échangeurs 9 et 10, à proximité du camping de Saint-André. Ces travaux préparatoires, notamment ceux concernant les recherches archéologiques, dureront pratiquement un an.



En **Novembre**, la boucle du sentier littoral est bouclée.

La dernière section permettant de relier les rochers de Portails à la calanque de l'Ouille est ouverte à la circulation... pédestre.

Du nord au sud, de la Réserve Naturelle Nationale du Mas Larriou jusqu'à l'Ouille, frontière avec Collioure, le sentier littoral est la nouvelle vitrine environnementale d'Argelès-sur-Mer. Une vitrine qui offre des panoramas magnifiques et inédits sur la commune pour le plus grand plaisir des Argelésiens et des touristes.



En **Décembre**, les douze premiers locataires font leur entrée dans leur logement social du lotissement Saint-Pierre, rue des Cypres. Ce programme de logements sociaux réalisé par l'OPAC 66 comprend 64 unités -12 pavillons et 52 appartements répartis dans 12 bâtiments semi-collectifs- sur un terrain de 25 700 m².

L'ensemble du programme sera terminé à l'été 2009. La ville d'Argelès-sur-Mer y a participé en offrant le terrain (346 000 euros) et en réalisant des travaux préparatoires (120 000 euros).

Les “Enfants de la Mer” à l’affi

Du 3 avril au 27 septembre, Argelès-sur-Mer accueille pendant 6 mois les “Enfants de la Mer”, le rendez-vous citoyen du développement durable. Parrainée par le photographe Yann Arthus-Bertrand et la navigatrice Maud Fontenoy, cette manifestation à vocation nationale fera d’Argelès-sur-Mer un espace d’information et de dialogue.

Développement durable : le terme est apparu il y a une vingtaine d’années.

Le développement durable est une nouvelle conception de l’intérêt public, appliqué à la croissance et reconsidéré à l’échelle mondiale, afin de prendre en compte les aspects écologiques et culturels généraux de la planète. En 1987, la commission mondiale sur l’environnement et le développement en a proposé une définition : *“C’est un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs”*.

Schématiquement, le développement durable est basé sur 2 concepts. Nous avons le droit d’utiliser les ressources de la terre mais le devoir d’en assurer la pérennité pour les générations à venir ; chaque terrien a le même droit aux ressources de la Terre.

Le dire, c’est bien ; le montrer, c’est mieux. C’est la démarche de l’association à l’origine de cette opération. Pour cela, les “Enfants de la Mer”, rendez-vous citoyen, vise à sensibiliser le grand public, et en priorité les enfants, aux notions que sont la bio-diversité et le développement durable.

La manifestation s’échelonnait sur six mois et sera ponctuée d’évènements majeurs autour de personnalités reconnues.

Le programme impliquera aussi les acteurs locaux qui trouveront à cette occasion un lieu privilégié de médiation de leur action.

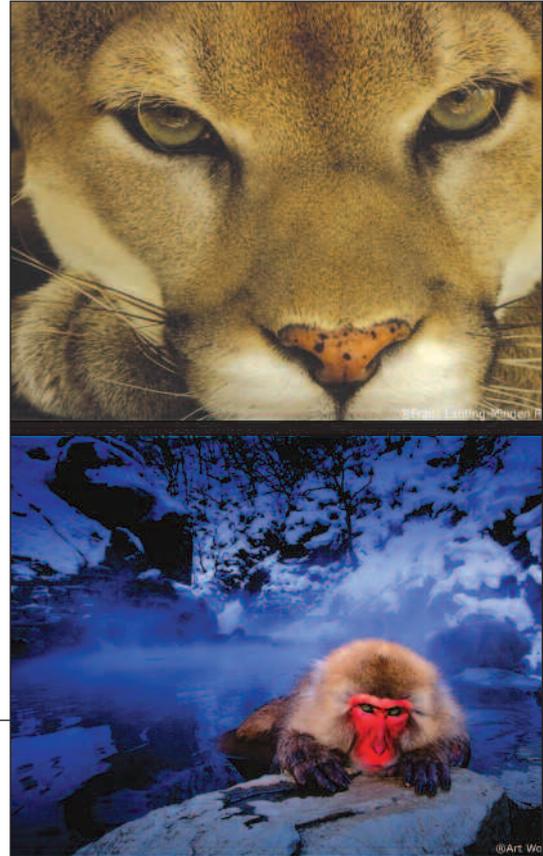
Autour de l’exposition “Vivants” (*lire page suivante*) des ateliers pédagogiques, des animations et des manifestations diverses sur la nature et le développement durable seront proposés aux enfants de 3 à 18 ans.

Le programme inclura également des actions à l’intention de tous les publics et des activités familiales.

Enfin, des conférences thématiques (*lire Temps forts page 9*) rythmeront l’opération.

De quoi nous donner pendant ces 6 mois l’occasion d’apprendre pour devenir des acteurs engagés en faveur du développement durable.

Quelques clichés forts de l’exposition de GoodPlanet, “Vivants”, ouverte au public du 3 avril au 27 septembre 2009 sur la promenade de front de mer, côté port.



Des parrains et des intervenants prestig

L’opération les “Enfants de la Mer” est parrainée par Gérard Onesta, vice-président du parlement européen, Yann Arthus-Bertrand et Maud Fontenoy. Yann Arthus-Bertrand est un photographe reconnu internationalement pour son combat en faveur de la sauvegarde de la planète. En 1991, il crée l’agence



Yann Artus-Bertrand
(©Erwan Sourget)

Altitude, première agence de presse et banque d’images de photographie aérienne dans le monde.

En 1994, avec le parrainage de l’Unesco, Yann Arthus-Bertrand entreprend un travail de fond sur l’état de la planète en se proposant de faire l’inventaire des plus beaux paysages du monde vus du ciel.

“La Terre vue du ciel” donnera naissance au livre du même nom, phénomène de l’édition, avec plus de 3 millions d’exemplaires vendus en 24 langues. En 2005, il crée l’association écologiste internationale GoodPlanet. Cette association finance des projets sur les énergies renouvelables, l’efficacité énergétique et le reboisement.

Maud Fontenoy est une navigatrice française de 31 ans, prati-



Maud Fontenoy
(©Jean-Christophe Lespagnol)

quant aussi bien la voile que la rame. En 2003, elle est la première femme à traverser l’Atlantique à la rame dans le sens ouest-est ; en 2005, elle traverse, toujours à la rame, le Pacifique en reliant le Pérou aux Marquises. Enfin, en 2007, elle réalise le tour du monde à la voile à contre-courant.

che du développement durable



Les temps forts



30 mars-4 avril :

Classes d'immersion pour 4 classes de CM2 encadrées par leurs enseignants. Stage découverte du développement durable et des éco-gestes.

3 avril :

Inauguration de 9h à 15h sur la promenade avec la participation de 2009 enfants et de plus de 200 accompagnants.

10-13 avril :

Bio-nutrition : les rencontres de l'agriculture biologique et de la nutrition. Conférences par les grands noms de l'agriculture biologique, de la nutrition et de l'art culinaire : David Servan-Schreiber, Pierre Rabhi, Marc Veyrat, Jean-Paul Jaud, le Professeur Charles Sultan... L'agriculture biologique et la

nutrition expliquées aux enfants, ateliers enfants et adultes de la nutrition, salon grand public, marché bio, visites de fermes biologiques et dégustations.

22 mai :

Journée de la **Bio-diversité**

30-31 mai :

Fête de la **Nature**

2-12 juin :

Quinzaine de l'**Environnement**

8 juin :

Journée des **Océans**

15-19 juillet :

La semaine de la **Bio-diversité**

9-14 août :

La semaine des **Eco-gestes**

10-13 septembre :

Les rencontres de l'**Eco-habitat**

ieux

De nombreuses personnalités interviendront lors des conférences telles que David Servan-Schreiber (médecin et psychiatre), Marc Veyrat (chef-cuisinier), Pierre Rabhi (agriculteur, écrivain et pionnier de l'agriculture biologique), Gilles Boeuf (professeur de biodiversité à l'Institut Pierre et Marie Curie et au Laboratoire Arago de Banyuls-sur-Mer), Gérard Jugie (directeur de l'Institut polaire français), Emmanuelle Grundmann (primatologue), Laurent Ballesta (biologiste marin), Sandra Bessudo (biologiste marine, directrice du sanctuaire de requins de l'île de Malpelon) et Cyril Tricot (cinéaste sous-marin).

Cette liste est loin d'être exhaustive. D'autres personnalités viendront animer les débats.

"Vivants"

L'exposition événement sur la promenade

Durant toute la durée de la manifestation, du 3 avril au 27 septembre, Argelès-sur-Mer accueillera sur la promenade du front de mer, "Vivants", exposition exceptionnelle, présentée par l'association GoodPlanet présidée par Yann Arthus-Bertrand.

Les modules de l'exposition seront installés sur 300 mètres sur la promenade à partir du parking du port en direction du centre plage. "Vivants" regroupe 92 photographies de grand format sur la biodiversité ainsi que 64 textes sur les actions de l'homme et l'état de la planète.

La parole à l'élu

Qui mieux qu'Argelès-sur-Mer la naturelle était fondée à participer à cette grande aventure que représentent les "Enfants de la Mer" ?

Ce qui va se passer pendant 6 mois dans notre commune est une opération jamais réalisée à l'échelle d'une ville de la taille d'Argelès-sur-Mer. Le développement durable, beaucoup en parlent mais trop peu agissent.

Nous, nous voulons que le grand public, les enfants, les adolescents, les adultes et les seniors prennent conscience des défis énormes que nous devons et que notre planète doit relever.

Les "Enfants de la Mer" dépassent de loin le strict cadre argelésien. En s'étalant sur 6 mois, d'avril à septem-



bre, soit l'amplitude de la saison touristique, nous avons l'ambition de toucher et de sensibiliser le plus grand nombre de vacanciers.

Dans bien des domaines environnementaux (eau, collecte et recyclage des déchets), Argelès-sur-Mer est exemplaire. Les "Enfants de la Mer" doivent nous donner des pistes pour aller encore plus loin.

Jean-François Bey
Adjoint au maire
délégué au Tourisme

Au fil des dossiers du conseil

Au cours des séances de novembre, décembre et janvier, le conseil municipal a examiné les délibérations suivantes.

Budget supplémentaire :

il a été adopté par la majorité municipale. Au titre des investissements - 2 290 00 euros -, il comporte des inscriptions pour des opérations comme l'aménagement du centre plage, la première tranche de la route de Taxo à la mer et la restructuration de la Casa des Alberes.

Subvention :

le conseil municipal a décidé de verser une subvention de 2 975 euros à la Lyre argelésienne. Elle permettra d'équiper la nouvelle harmonie municipale d'un tuba basse.

Recensement :

le conseil municipal a accepté la création de 31 postes temporaires d'agents recenseurs pour effectuer les opérations de recensement dans la commune.

Acquisition de terrains :

l'assemblée a accepté l'acquisition à Réseau Ferré de France d'un terrain de 835 m² dans le quartier saint Pierre.

Ce terrain situé au lieu-dit Camp del Caball permettra d'améliorer la desserte de ce quartier où une opération de construction de logements sociaux est en cours.

Réunion Commission accessibilité

Si vous avez des questions à faire poser à l'occasion de la prochaine réunion de la commission Accessibilité, vous pouvez les déposer au C.C.A.S. (Centre communal d'action sociale) en mairie jusqu'au 20 mars 2009.



Le conseil municipal veut favoriser les constructions remplissant des critères de performance énergétique ou comportant des équipements de production d'énergie renouvelable (notre photo panneau solaire résidence des Cyprès).

Comme le Code de l'urbanisme le permet, il a décidé d'autoriser un dépassement de 20% du coefficient d'occupation des sols (COS).

Sont concernées par cette décision les constructions comportant des équipements de production d'énergie (Très haute performance

énergétique, énergies renouvelables et pompes à chaleur ou bâtiment basse consommation) et performantes énergétiquement.

Pour en bénéficier, le maître d'ouvrage devra remettre, avec son dossier de permis de construire, un document établi par un organisme habilité confirmant qu'il respecte les critères énoncés ci-dessus. Ce dispositif est applicable pour les projets soumis à permis de construire. Renseignements au service urbanisme, à l'Hôtel de Ville. tél : 04 68 95 34 39.

Calendrier :

les séances du conseil pour 2009 auront lieu les 26 février, 26 mars, 23 avril, 28 mai, 25 juin, 27 août, 24 septembre, 22 octobre, 19 novembre et 17 décembre. Toutes sont fixées à 21h hormis le 22 octobre à 18h.

Cession d'un local :

l'assemblée a accepté la vente d'un local commercial situé au "Clos de Costerêve", avenue Charles de Gaulle. D'une superficie de 30 m² dont 18 m² de terrasse, il a été acquis par la SCI les Aiguades pour un montant de 42 500 euros.

Dénomination de voies :

2 voies desservant la résidence des Cyprès ont été baptisées. Noms retenus : allée des Figuiers et allée des Orangers.

Casa de les Alberes :

le conseil municipal a sollicité une nouvelle subvention du conseil général pour la restructuration du musée Casa de les Alberes en centre d'interprétation du patrimoine des Albères. Le montant total des travaux s'élève à 677 000 euros HT. La subvention du département

sera versée en annuités d'emprunt dans le cadre du pro-

gramme d'aide aux équipements structurants.

Tribune de l'opposition Risques d'inondation

Par arrêté du 25/11/2008, M. le préfet des P-O a mis en application le Plan de prévention des risques naturels prévisibles. La majorité municipale a voté plusieurs avis défavorables à son application, le dernier lors du conseil municipal du 18/12/2008. Les conseillers municipaux d'opposition sont favorables à son application.

Le 26/01/2009, M. le maire a convoqué dans la précipitation un conseil municipal extraordinaire aux fins d'obtenir l'autorisation d'intenter un recours contre l'arrêté préfectoral. Les quatre conseillers d'opposition ont voté contre. En effet, parfait ou non, ce plan a le mérite d'exister pour protéger les personnes et les biens. Les excès de la nature existent, on l'a vu.

Contrairement aux craintes de M. le maire, nous estimons que ce plan est un avantage pour les Argelésiens : il définit clairement les zones à risques et l'importance de ces dernières.

Les études ont été faites par des experts. Il établit les responsabilités, notamment celle de l'Etat. Il apporte un éclairage sur les mesures de sécurité à prendre ; la météo signale suffisamment à l'avance les risques pour que les campings puissent les mettre en oeuvre et dégager ainsi leur responsabilité.

Quant aux constructions, elles pourront être faites dans des zones sans risques ou dans des zones à faibles risques avec des normes adéquates.

Nous, conseillers d'opposition, nous pensons que la sauvegarde des vies humaines vaut bien mieux que l'urbanisation aveugle. C'est pourquoi nous avons choisi de rejeter le recours de M. le Maire.

Les dégâts de la tempête

La photo ci-contre, prise le 26 décembre à Port-Argelès, illustre bien la violence de la tempête qui s'est abattue sur le littoral catalan.

Même si Argelès-sur-Mer a été moins touchée que Cerbère et Banyuls-sur-Mer, il n'en demeure pas moins que la force du vent venu du sud-est et des vagues ont provoqué un certain nombre de dégâts.

Au Racou, où les vagues ont dépassé le cordon dunaire, ce sont près de 10 000 m³ de sable qui ont submergé le parking de la Sardane et les rues adjacentes.

Au port, la chaussée conduisant au parking des pêcheurs et à la digue sud a été entièrement détruite ainsi que les buses installées dans ce secteur. La barrière interdisant l'accès à la digue nord a été détruite.

Dans le port, les fixations du ponton à la terre ont été rom-



Le chenal de Port-Argelès sous la tempête le 26 décembre (Photo Jan Alain)

pues et des jonctions entre pontons ont été arrachées.

Les pêcheurs ont également été touchés par la tempête puisque les portes de leurs locaux professionnels ont été endommagées.

Plus au sud, la tempête a provoqué un ensablement de la promenade et des espaces verts dans le secteur attenant au parking du port.

Enfin, les portes de la voilerie du camping Roussillonnais ont

souffert des effets de la tempête. En janvier, Argelès-sur-Mer, comme les autres communes du département, a souffert de la tempête de vent mais sans que des dégâts majeurs soient relevés.

Route de Taxo à la Mer Demande de subvention

Le conseil municipal a sollicité une subvention auprès du conseil général d'un montant de 30% portant sur les travaux de chaussée de la première tranche d'aménagement de la route de Taxo à la Mer.

Cette première tranche concerne le secteur compris entre le rond-point de l'espace des loisirs et celui des Paganes et représente un coût de 410 000 euros HT.

La ville d'Argelès-sur-Mer a souhaité inscrire en priorité cette voie dont les accotements actuels ne permettent pas aux piétons de circuler en toute sécurité, et plus particulièrement en période estivale. Le projet prévoit la création d'un cheminement piétonnier et d'une piste cyclable.

Plan de Prévention des Risques Naturels

Le conseil municipal lance un recours

Une seule question mais ô combien importante figurait à l'ordre du jour du conseil municipal du 26 janvier. Il s'agissait pour l'assemblée de décider ou non d'intenter un recours en annulation du Plan de prévention des risques naturels (PPRN) auprès du tribunal administratif de Montpellier.

Ce recours est la conséquence de l'arrêté préfectoral du 25 novembre 2008 approuvant le PPRN d'Argelès-sur-Mer. Par quatre fois déjà - les 4 avril et 30 août 2007 et les 16 mars et 18 décembre 2008-, le conseil municipal avait rejeté le PPRN proposé par les services préfectoraux.

Trois raisons majeures avaient fondé ce refus. D'abord, la non prise en compte par les services préfectoraux des recommandations de la commission d'enquête.

Ensuite, la présence de nombreuses erreurs sur le plan de zonage réglementaire. Les services municipaux en ayant relevé une trentaine. Enfin, la non reproduction sur les plans de zonage des cotes de référence d'inondation qui

traduisent la réalité topographique. Ainsi, un terrain complètement plat se voit attribuer 3 cotes de construction différentes pour être protégé d'une éventuelle inondation...

Au cours du débat, Pierre Aylagas a souligné que "la ville était favorable à l'établissement d'un plan" mais que "celui proposé hypothéquait tout l'avenir économique d'Argelès, notamment dans les secteurs agricoles et touristiques."

Le maire a également insisté sur "le préjudice important subi par de nombreux Argelésiens puisque leur bien sera désormais classé en zone à risques, ce qui aura pour conséquence une baisse de la valeur de celui-ci et des problèmes d'assurance."

Par 25 voix pour, le conseil municipal a décidé d'intenter un recours près du tribunal administratif. L'opposition a choisi de voter contre.

Rappelons que ce recours n'est pas suspensif. En l'état actuel de ce dossier, et jusqu'à ce que le tribunal administratif ne se prononce, le PPRN est annexé au POS comme servitude d'utilité publique.

Façades illuminées : le palmarès



Les noms des lauréats du concours de façades illuminées ont été dévoilés à l'occasion de la cérémonie des vœux du conseil municipal à la population.

Comme chaque année, ils sont une quarantaine de foyers à avoir participé à l'embellissement de la commune à l'occasion des fêtes de fin d'année, apportant ainsi une touche lumineuse à un certain nombre de rues et d'avenues du village et de la plage.

L'ensemble des participants a été récompensé à l'occasion d'une réception qui s'est dérou-

lée à l'Hôtel de ville.

La ville d'Argelès-sur-Mer tient à remercier tous les participants de leur implication et leur donne d'ores et déjà rendez-vous pour le prochain concours.

Le palmarès

Prix de la ville :

René et Martine Paillissé (28, route de Notre-Dame-de-Vie).

Catégorie appartement :

Marc Renault (2, rue Mirabeau).

Catégorie villa :

1^{er} prix : Marie-Thérèse Guele (11, rue Marcel Pagnol) ;

2^e prix : Maurice Pothet (7, rue des Colibris) ;



3^e prix : M. Cartier (9, avenue du Vallespir).

Prix d'encouragement :

Aurelio Alviano (5, rue des Palombes), Martine Bovalo (20, rue Estève Caseponce), Claude

Halbardier (8, rue des Colibris), Séverine Faille (5, rue Elsa Triolet), Isabelle Rouxel (1, rue Ludovic Massé) et Clément Rubio (Le Mon Farré, chemin de Valmy).

Sports le 8 juillet

Le Tour de France chez nous

En 1973, le Tour de France avait fait étape à Argelès-sur-Mer. Cette année-là, la 11^e étape partie de Montpellier avait vu la victoire du britannique Barry Hoban. Le porteur du maillot jaune à Argelès-sur-Mer et futur vainqueur du Tour était le coureur espagnol Luis Ocana.

36 ans après, le peloton empruntera de nouveau les routes communales. Ce sera le 8 juillet, à l'occasion de la 5^e étape de la 96^e édition qui s'élancera le 4 juillet de Monaco.

Partis le matin du Cap d'Agde, les coureurs rejoindront Perpignan en effectuant une boucle sur le littoral catalan. En provenance de Saint-Cyprien, le peloton empruntera la RD 81 puis l'avenue de la Retirada jusqu'au rond-point de Pujols avant de cheminer sur le chemin de Neguebous.

Arrivé au rond-point de Taxo, il prendra la voie rapide en direction d'Elne et de Perpignan.

Le passage de la caravane publicitaire est prévu vers 15h. Celui du peloton, suivant la moyenne



horaire, aux alentours de 16h30.

Le lendemain, la course partira de Girona à destination de Barcelone d'où la grande boucle mettra le cap le 10 juillet sur la principauté d'Andorre et les étapes pyrénéennes.

Association

Un nouveau club d'aïkido

Une nouvelle association initiant aux arts martiaux vient de voir le jour dans la commune. Baptisée l'art de l'aïkido, elle est présidée par Philippe Roure.

Les cours se déroulent le samedi de 12h à 16h au dojo du stade Gaston Pams. Ils sont ouverts aux adultes et aux enfants à partir de 8 ans.

Ils sont dispensés par Henri Mileur, professeur diplômé d'état, 4^e Dan.

Sport martial, l'aïkido se pratique dans un but exclusivement ludique.

Renseignements au 06 27 33 15 29.

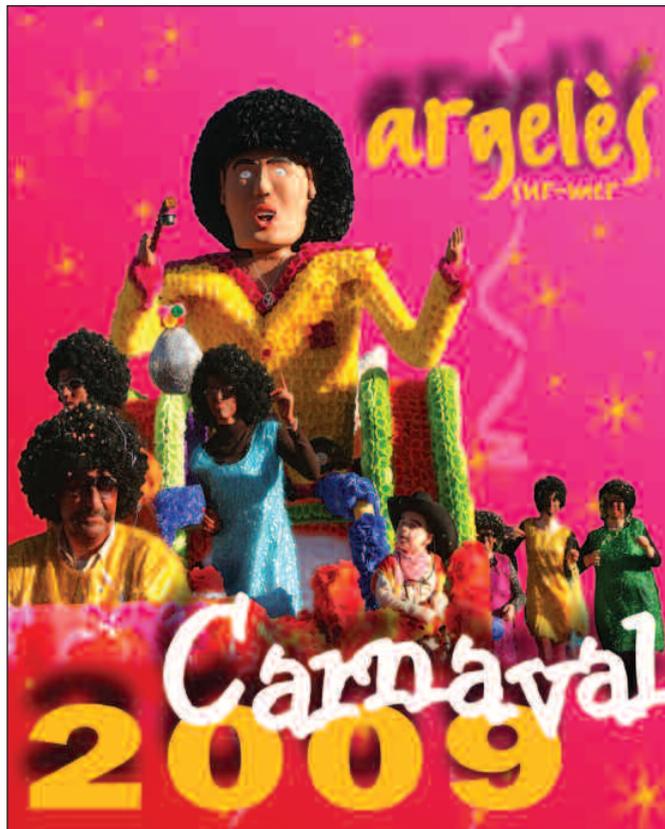
En piste pour le carnaval

De tous les carnivals organisés dans le département, celui d'Argelès-sur-Mer reste un des plus prisés par le public.

Certainement parce qu'il a su conserver intacte la tradition qui fait le succès d'un carnaval : des chars, des confettis, des bandas, une fanfare et des groupes à pieds déguisés.

Une recette simple mais qui fait chaque année ses preuves pour le plus grand bonheur des Argelésiens et des spectateurs venus de tout le département.

Pour l'édition 2009, l'Office municipal d'animation, désormais en charge de l'organisation du carnaval, a décidé de regrouper le même soir l'élection de la Reine et de Mamie Carnaval. Les prétendantes peuvent déposer leurs candidatures auprès de l'OMA au 04 68 81 10 15.



Les rendez-vous

Mardi 24 février : carnaval des écoles primaires. Dans les rues du centre village à partir de 14h30

Samedi 28 février : élection couplée de la Reine et de Mamie Carnaval à la salle polyvalente. Spectacle de la revue Eden Star et bal cabaret.

A 21 h. Entrée gratuite.

Dimanche 1^{er} mars : 1^{ère} cavalcade du carnaval avec chars, bandas, fanfare et groupes à pieds. Départ du parking de la gare par la Route nationale jusqu'à la place Gambetta (2 tours). A 15h.

Samedi 7 mars : cavalcade nocturne avec chars, bandas, fanfare et groupes à pieds. A 21h.

Bal de clôture du carnaval avec l'orchestre "Tropica". Salle polyvalente à 22h. Entrée gratuite

29 mars

La foire de l'élevage déménage

Installée depuis son lancement à la salle polyvalente et sur le terrain de sport attenant, la foire de l'élevage, organisée par le syndicat des éleveurs Albères-Aspres et la ville, se déroulera cette année sur le parking du Valmarie au Racou.

Un cadre plus champêtre pour cette 8^e édition qui verra comme à l'accoutumée des présentations d'animaux et le traditionnel marché de produits du terroir.

Cette année, les organisateurs ont décidé d'inviter des éleveurs et des producteurs du département de la Lozère.

En février

Il y a 70 ans... la Retirada

Le mois de février 1939 est à jamais inscrit dans la mémoire collective des habitants des Pyrénées-Orientales et plus particulièrement d'Argelès-sur-Mer.

Ce mois-là, des centaines de milliers d'enfants, de femmes et d'hommes franchirent la frontière pour fuir l'avancée inéluctable de l'armée franquiste.

Ils furent internés dans des camps dont celui d'Argelès, monté à la va-vite sur la plage. En 1999, après des années d'indifférence et de silence pesant, la ville d'Argelès-sur-Mer fut la première à décider de commémorer le 60^e anniversaire de la Retirada. A l'époque, nul ne pensait que cette initiative allait permettre de libérer les mémoires et les



paroles.

Pour le 70^e anniversaire de la Retirada, de multiples cérémonies sont organisées dans tout le département et en Catalogne sud.

A Argelès, la ville s'associe à celles de l'association FFREEE (Fils et filles de républicains espagnols et enfants de l'exil) organisées au CIDER (Centre international de documentation et d'études de la Retirada) à l'espace Jules Pams à Valmy sous le titre Chemins de la Retirada.

Du 19 au 21 février se succéderont conférences, salon du livre, exposition sur la guerre civile. Le samedi 21 février verra l'inauguration, après une marche partie de l'Hôtel de Ville à 10h30, d'une borne marquant la limite nord du camp d'Argelès.

La journée se conclura par un récital de Paco Ibanez à la salle polyvalente.

Programme complet sur www.argeles-sur-mer.com

Institut médico-éducatif : c'est signé

Dernièrement, l'acte notarié par lequel la ville d'Argelès-sur-Mer accepte de céder pour un euro symbolique un terrain de 4 945 m² à l'association "Prendre soin de la personne en Côte Vermeille et Vallespir" a été signé à l'Hôtel de Ville. La signature s'est déroulée en présence de Pierre Aylagas, maire, de Paul Lefebvre, directeur général de l'association et de M^e Ribes, notaire à Argelès.

Le terrain est situé sur l'emprise de l'ancien camping "le Clos Joli", avenue de Charlemagne. L'association va y construire un institut d'éducation motrice pour enfants handicapés. Les travaux de préparation du terrain ont débuté à la fin du mois de janvier.



Des diplômes pour le devoir de mémoire



Afin de remercier les enfants des écoles primaires de leur participation aux cérémonies du 11 novembre, les associations d'anciens combattants -Union nationale des combattants et anciens d'Afrique du Nord, le souvenir français, ACPG-CATM, FNACA, Légion d'honneur d'Argelès-sur-Mer et du canton- les ont invités à participer à une amicale cérémonie, salle Buisson.

Là, en présence de leurs parents, d'élus municipaux et des enseignants, les enfants ont reçu un diplôme attestant de leur participation à la commémoration du 80^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 2008.

Bonne année pour

Les traditionnels voeux du conseil municipal à la population ont rempli la salle polyvalente puisqu'un millier de personnes a participé à ce rendez-vous festif et citoyen.

Un rendez-vous citoyen qui permet chaque année de récompenser les lauréats du concours de façades illuminées (page 12), de décerner la médaille de la ville à des Argelésiens exemplaires dans leur engagement citoyen (page 3) et de présenter officiellement le nouveau logo accompagné de son slogan "Argelès-sur-Mer la naturelle."

Au-delà du côté convivial, cette soirée est aussi l'occasion pour Pierre Aylagas de faire le point sur les grands dossiers de l'actualité locale.

Dans le contexte de crise nationale et internationale que nous connaissons, le maire a lancé "un appel à l'unité et à la solida-



rité." C'est dans de tels moments que notre communauté doit être encore plus

Téléthon : record battu

Au soir de la clôture du Téléthon, la coordination argelésienne et les associations qui ont participé pendant deux jours à cette grande cause nationale pouvaient être légitimement satisfaites.

Tous avaient le sentiment d'avoir rempli leur contrat puisque les dons s'élevaient à 13 563 euros. Une somme largement supérieure à celle collectée en 2007 -11 870 euros- et qui dépasse l'ancien record -13 000 euros- qui datait de plusieurs années.

Leur mobilisation a payé et les Argelésiens ont su répondre présents alors qu'au niveau national, effets de la crise sans doute, les sommes collectées ont été en baisse.



Argelès-sur-Mer



attentive envers ceux qui sont dans la précarité" a-t-il souligné. Comme le veut la tradition, la soirée s'est poursuivie par un vin d'honneur.

Les vœux aux délégués de quartiers

Parce qu'ils sont à l'écoute des Argelésiens et qu'ils sont la courroie de transmission entre les citoyens et les élus municipaux, les délégués de quartiers sont officiellement reçus en mairie chaque nouvelle année par le conseil municipal.

Entourés d'élus, dont Cathy Arsant et Gaby Demonte, conseillères municipales chargées des délégués de quartiers, Pierre Aylagas leur a transmis les vœux de l'assemblée communale en insistant sur "l'importance de leur action dans le cadre du développement de la citoyenneté à Argelès-sur-Mer."



Collège des Albères : la restructuration présentée



Dans le cadre des visites qu'il effectue sur le terrain, Christian Bourquin, président du conseil général, accompagné de Pierre Aylagas, s'est rendu au collège des Albères pour y rencontrer le personnel administratif, les enseignants et les parents d'élèves. But de cette visite : la présentation du projet de modernisation du collège. Cette restructuration aura pour effet la suppression des bâtiments préfabriqués. Elle se traduira par la construction de locaux neufs d'environ 1000 m², d'une salle polyvalente, d'un préau, de vestiaires pour l'éducation physique et sportive et la réalisation d'une aire d'évolution sportive.

Dans le même temps, les bâtiments existants seront rénovés et mis aux normes. L'opération sera réalisée en maîtrise d'ouvrage par la Société d'économie mixte Roussillon Aménagement. Le montant des travaux s'élève à 8 520 000 euros TTC. Ceux-ci sont programmés pour débiter au mois de juin 2010. Le collège des Albères devrait être dans sa nouvelle configuration à la rentrée 2012.

Un nouveau maillot pour le vélo-club des Albères



Le nouveau logo de la ville Argelès la Naturelle figure en bonne place sur les nouveaux maillots du vélo-club des Albères.

A l'occasion de l'assemblée générale, il a été présenté à Charles Campigna, adjoint aux sports, par Tony Casanovas, président du club en présence de Christiane Dupuis, secrétaire de l'association. Il sera arboré fièrement par les 156 licenciés que compte le club dans ses 3 sections de cyclotourisme, Vélo Tout Terrain et... marche.

Agenda

Février

- **Du 1^{er} au 22**
70^e anniversaire de la Retirada (page 13)
- **Mercredi 18**
Ciné-goûter des enfants : "Petites éclosions" (à partir de 6 ans) - Cinéma Jaurès à 14h30
- **Vendredi 20**
Spectacle humour "Les crèmes catalanes" - Salle Buisson à 20h30 (entrée 5 euros, gratuit - 12 ans)
- **Samedi 21**
Récital de Paco Ibanez dans le cadre des Chemins de la Retirada - Salle polyvalente à 20h30 (entrée 10 euros)
- **Mardi 24**
Carnaval des écoles : Carnaval des écoles primaires d'Argelès-sur-Mer - Rues du village à 14h30
- **Mercredi 25**
Contes de la bibliothèque : "Les trublions" par Anne Wang - Bibliothèque à 15h
- **Samedi 28**
Carnaval : Election de Miss Carnaval et Miss Mamie Carnaval. Spectacle et bal cabaret avec l'orchestre et la revue "Eden Star". Salle polyvalente à 21h (gratuit)

Mars

- **Dimanche 1^{er}**
Carnaval : 1^{ère} cavalcade avec chars et groupes à pieds - Rues du village à 15h
- **Vendredi 6**
Spectacle musical de Alain Brunet: "1939, les illusions perdues et la Retirada" - Salle polyvalente à 20h30 (entrée 10 euros)
- **Samedi 7**
Connaissances du monde : "Malte - Sicile - Sardaigne : Histoires d'Iles" - Cinéma Jaurès à 14h30
- **Carnaval** : Cavalcade nocturne - Rues du village à 21h. Bal de clôture du Carnaval avec l'orchestre "Tropica" - Salle polyvalente à 22h (entrée libre)
- **Mercredi 11**
Café poétique des Amis de la

Bibliothèque - Salle du 14 juillet à 19h

- **Jeudi 12**
Vos jeudis au théâtre avec les Amis de la Bibliothèque : "Le Petit Théâtre secret de Jean Tardieu" par la compagnie du Théâtre chez soi (Perpignan) - Cinéma Jaurès à 20h30 (entrée libre). Entrée libre
- **Vendredi 13**
Concert de **Yuri Buenaventura** et ses 9 musiciens cubains - Salle polyvalente à 21h (entrée 28 euros)
- **Dimanche 15**
Grand spectacle-concert de **l'Ecole de Musique** sur le thème du Carnaval avec les classes instrumentales, la chorale d'enfants, la chorale Gospel et l'Harmonie - Salle Polyvalente à 16h (gratuit)
- **Mercredi 18**
Ciné-goûter des enfants : "Mia et le migou" (à partir de 5 ans) - Cinéma Jaurès à 14h30
- **Samedi 21**
Connaissances du monde : "La Croatie : Le nouveau pays" 14h30 - Cinéma Jaurès
- **Dimanche 29**
Fête des éleveurs des Albères-Aspres avec la Lozère comme invitée - Parking du Valmarie

Avril

- **Jeudi 2**
Bourse aux emplois saisonniers - Salle polyvalente de 9h à 13h
- **Samedi 4**
Boxe : Championnat d'Europe de Full Contact - Salle polyvalente à 20h30 (entrée 10 euros)
- **Mercredi 8**
Ciné-goûter des enfants : "Serko" (à partir de 6 ans) - Cinéma Jaurès à 14h30
- **Café poétique** des Amis de la Bibliothèque - Salle du 14 juillet à 19h
- **Du 10 au 12**
Goig dels Ous : Aubades de chansons catalanes de Pâques (quartiers, musée, église,...) par Els Cantaires d'Argelers
- **Du 10 au 13**
Enfants de la Mer : rencontres de l'agriculture biologique et

de la nutrition (page 9)

- **Du 12 au 13**
4^e Fête américaine : Concert rock n'roll, démonstrations de danse country, expo de véhicules américains et motos HD, village indien, taureau mécanique...
Centre-plate
- **Dimanche 12**
Concert Rock n'roll country avec Sun Sessions - Salle polyvalente à 21h (gratuit)
- **Mardi 14**
Les Ren'Contes des bibliothèques. Spectacle : "Le monde englouti / David Wiesner" par la compagnie les Trigonnelles - Cinéma Jaurès
- **Les 18 et 19**
Printemps fleuri du Parc de Valmy. Nombreux exposants et professionnels pépiniéristes fleuristes, paysagistes, matériel agricole, livres, exposition vente de plantes de collection, jeux enfants... - Parc de Valmy
- **Dimanche 19**
Esclime : épreuve à l'épée cadets (es) de national 2^e division par la Société d'esclime argelésienne - Salle polyvalente, de 9h à 16h
- **Jeudi 23**
Sant-Jordi avec le Casal de l'Albera - Salle Buisson, à partir de 9h30
- **Mercredi 29**
Ciné-goûter des enfants : "1,2,3 Léon" (à partir de 3 ans) - Cinéma Jaurès à 14h30
- **Jeudi 30**
Vos jeudis au théâtre : Vos jeudis au Théâtre avec les Amis de la Bibliothèque - Spectacle tout public de 8 ans à... "Les Dits du Roussillon" par la compagnie Amer - Cinéma Jaurès à 20h

Expositions

Galerie Marianne

Espace Liberté
Ouverte du lundi au samedi de 14h à 18h
Le mercredi et le samedi de 10h à 12h

Du 6 au 19 février

Exposition de tableaux mosaïque de **Michel Brault** et sculptures de **Michel Malaman**

Du 21 février au 7 mars

Exposition d'huiles sur toile de **Gérard Sedes**

Du 10 au 15 mars

Le Printemps des Poètes avec les Amis de la Bibliothèque

Du 18 au 28 mars

Exposition de tableaux, techniques mixtes de **Bruno Morath**, artiste-peintre allemand

Du 1^{er} au 13 avril

Exposition d'huiles sur toile de **Nicky Disaro**

Du 15 au 22 avril

Exposition de tableaux de **Nuno de Matos**

Du 25 avril au 10 mai

Exposition annuelle du Club **Arts et Loisirs**

Toute l'actualité
en direct sur
www.argeles-sur-mer.com

Cinéma Jaurès

Rue Jaurès, parking gratuit à proximité.

Tél. : 04 68 81 15 37

234 places, son Dolby Digital (SRD).

Salle accessible aux personnes handicapées.

Séances : Ouvert toute l'année, séances du mardi au dimanche en matinée et soirée. Sorties nationales, rendez-vous festifs...

Tarifs : plein tarif : 6 euros - tarif réduit (- de 18 ans, étudiants, chômeurs) : 5 euros - tous les mardis (pour tous) : 5 euros - Pass 6 séances : 30 euros

Pour en savoir + : www.cinemaginaire.org

